Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 28 (1957)

Heft: 1

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il faut donc prévoir que les dispositions du règlement seront très difficiles à exécuter pour des raisons d'ordre technique, commercial et

pratique.

Les autorités fédérales regrettent qu'après la hausse des droits de douane sur les montres décrétée en 1954, le gouvernement des Etats-Unis créé de nouvelles difficultés pour l'importation des montres suisses au moyen d'un protectionnisme administratif en modifiant unilatéralement et par la voie d'un règlement d'apparence technique les principes sur le dédouanement des produits horlogers.

L'administration américaine semble présumer que les effets de la nouvelle réglementation sur l'exportation des montres suisses ne seraient pas très importants. Seule l'expérience montrera si ce juge-

ment est exact.

Notre commerce extérieur en décembre 1956. — Notre commerce extérieur a été marqué en décembre dernier par une augmentation des importations de 102,8 millions de francs et une plus-value des exportations de l'ordre de 43,8 millions de francs, sur le mois correspondant de l'année précédente. Celles-ci totalisaient 539,9 millions de francs et celles-là 734,9 millions de francs.

Tandis que les importations du mois de décembre 1956 dépassent tant en quantité qu'en valeur, notablement les chiffres correspondants d'il y a une année, elles n'ont progressé qu'en valeur par rapport à novembre 1956. L'évolution ascendante constante de la valeur des importations s'est traduite cette fois par un nouveau résultat record.

Dans le secteur des denrées alimentaires, boissons et fourrages, le volume des entrées de froment panifiable d'origine nord-américaine s'est beaucoup accru au regard de décembre 1955, alors que nos achats de céréales, fourrages, ont sensiblement fléchi. Il s'est importé surtout considérablement de sucre cristallisé, principalement en provenance de la Grande-Bretagne. Notre approvisionnement en orge pour l'affou-

ragement et en riz s'est également développé.

La plupart des branches industrielles les plus importantes figurent avec des gains d'exportation notables par rapport à décembre 1955. Les produits fabriqués de l'industrie métallurgique participent par 55 % à la plus-value totale des exportations. En l'occurence, les sorties de montres se sont considérablement renforcées (132,9 millions de francs en décembre 1957, contre 110,4 millions de francs en décembre 1955), sans atteindre cependant le niveau record du mois d'octobre 1956. Les envois d'instruments et d'appareils dépassent, en valeur, les chiffres des mois de décembre 1955 et novembre 1956, alors que les machines n'ont consolidé leur position qu'au regard de novembre dernier.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin: Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner Administration du bulletin: R. Steiner. Delémont

Publicité: Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37